



**TARIFS SAISON 2012 :**  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
**Inscription à l'année**



<b>TARIFS GENERAUX</b>	<b>+25 ans</b>	<b>-25 ans</b>
• Cotisation Club annuelle	190 €	120 €
• Participation journalière (non membre du VVY)	9 €	9 €
• Licence assurance annuelle 2012	165 €	85 €
• Remorqué 500 m	<b>22 €</b>	<b>22 €</b>
• Remorqué 1000 m	39,60 €	39,60 €
• Dépannage air (l'heure de vol)	144 €	144 €

<b>FORFAITS HEURES DE VOL</b>	<b>+25 ans</b>	<b>-25 ans</b>
• 20 heures de vol (avec coefficient)	410 €	360 €
• Supplément 10 heures (avec coefficient)	190 €	167 €
• Heures de vol <b>gratuites</b> après 3 suppléments 10 heures consommés		
• Forfait heures de vol illimitées	840 €	730 €

Dans le cas du forfait 20 heures et supplément 10 heures, les heures de vol sont pondérées par un coefficient suivant le type de planeur utilisé. Pour un biplace, le coefficient s'entend par place.

**Les forfaits sont nominatifs, non remboursables, sauf cas de force majeure. Les forfaits illimités sont valables et utilisables pour l'année civile 2012. Les forfaits 20h, souscrits avant le 31 Juillet, sont valables l'année N ; après le 1<sup>er</sup> Août, ils sont utilisables pour les années N et N+1.**

<b>FORFAITS TOUT COMPRIS</b>	<b>+25 ans</b>	<b>-25 ans</b>
• Forfait tout compris Brevet de Pilote de Planeur	1 800 €	700 €

Tout compris : cotisation club annuelle, licence assurance fédérale, heures de vol illimitées, frais administratifs, remorqués limités à concurrence de 40 pour le BPP, carnet de vol, instruction et tests en vol par Instructeurs diplômés d'état. Forfaits utilisables pour l'année 2012

<b>COEFFICIENTS pour FORFAITS 20 heures &amp; 10 heures et Vols à l'heure</b>			
ASTIR	Coef 0,7	LS6	Coef 1,1
PEGASE	Coef 0,9	<b>TARIFS à l'heure de base :</b>	ASK21
DG300	Coef 1,0	<b>22,00 €</b>	DUO DISCUS
LAK19	Coef 1,1		JANUS CE
			Coef 1,0

**Stage « Découverte du Vol à Voile » : 350 € tout compris** pour les +25 ans et **300 €** pour les -25 ans  
5 vols d'instruction à réaliser dans une période de 6 ou 12 jours.

Participation journalière aux frais pour planeurs extérieurs 9 €

**Hébergement Hangar** (selon disponibilité)

- Par mois 88 €
- Par an (15 m) 440 €
- Par an (18 – 20 m) 530 €
- Par an (25 m) 615 €

**Camping**

- Par jour/par emplacement 2 €
- Par jour pour les accompagnants 1 €
- Par mois 52 €
- Par an Caravane : 143 € Mobil Home : 165 €

Carnet de vol : 14 € Manuel de vol (livre bleu): 38 €

**Vol d'initiation**

Individuel : 80 € Groupe (à partir de 5) : 60 €

**INFOS PRATIQUES :**

- Les paiements se font par chèque bancaire ou espèces ; le paiement par carte bleue n'est pas accepté.
- Chaque pilote doit veiller à maintenir son compte créditeur en réglant spontanément les sommes dues.
- L'association fonctionne uniquement avec des bénévoles.
- Les prestations des instructeurs en vol et au sol sont gratuites.
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.
- Une visite médicale auprès d'un médecin agréé aéronautique doit être effectuée périodiquement.
- **Les pilotes de moins de 25 ans bénéficient de tarifs particuliers très avantageux.**